

Roumanie

Carrefour de l'Orient et de l'Occident

Du samedi 14 juin au dimanche 22 juin 2025



Animateur Spirituel
Père Pierrick JEGONDAY
Animateur
Monsieur Benoît CHARVET

Jour 1 : Samedi 14 juin 2025 : PARIS / BUCAREST

Envol de Paris à destination de Bucarest.

- **12H20** : convocation à l'aéroport de **Paris Roissy**.
- **15H20** : décollage de Paris Roissy, compagnie Air France à destination de Bucarest.
- **19H10** : arrivée à l'aéroport de **Bucarest**. – *Récupération des bagages.*

Dans la soirée, arrivée à l'aéroport de Bucarest. Accueil par votre guide francophone et transfert à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel à Bucarest.

Jour 2 : Dimanche 15 juin 2025 – BUCAREST / CURTA DE ARGES / SIBIU (290KMS)

Le matin, route vers la ville de **Curtea de Argeş**. Considérée comme une des plus anciennes villes de Roumanie (XIVe s.), située sur les rives de la rivière Argeş dans le sud des Carpates.

Visite du monastère de Curtea de Argeş, édifié au XVIe s., qui se dresse à l'entrée de la ville. Construit dans un style byzantin, avec des arabesques mauresques, il est un des lieux de pèlerinage parmi les plus importants en Roumanie. Il est devenu aujourd'hui une église épiscopale.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, route vers Sibiu.

Découverte à pied de la ville : Le centre de Sibiu est divisé entre la vieille ville et la ville haute. C'est dans cette partie supérieure, Oraşul de sus, que se trouvent les principales attractions de la ville.

Découverte de la citadelle médiévale, construite au XIIe s. par des colons saxons, des fortifications de la ville haute, de la place Piaţa Mare, des nombreuses places remarquables et de la tour du Conseil qui date du XIIIe s. Messe à l'église de la Sainte-Trinité, à Sibiu.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel à Sibiu en hôtel 3.*

Jour 3 : Lundi 16 juin 2025 – SIBIU / BIERTAN / SIGHISOARA / TARGU MURES (190 KMS)

Le matin, départ vers Sighisoara, authentique citadelle médiévale classée au patrimoine mondial de l'Unesco. En route arrêt à Biertan, ancien village allemand et visite de l'église évangélique fortifiée (classée au patrimoine mondial de l'Unesco), fortification avec trois murs de défense et une porte monumentale à l'intérieur de l'église, qui a reçu un grand prix à une exposition internationale de Paris, à la fin du XIXe s.

Arrivée à Sighisoara.

Visite de la citadelle : au hasard des ruelles et des places, la ville offre une multitude de charmes. Les marches et ruelles montantes conduisent à la tour de l'Horloge, qui abrite aujourd'hui le musée d'histoire de la ville alors que tout à côté se trouve l'église du monastère dominicain en style gothique austère.

Déjeuner dans un restaurant local

L'après-midi, départ pour Targu Mures, ville habitée par les deux communautés, la roumaine et la hongroise, la première à majorité orthodoxe ou greco catholique et la seconde romano-catholique ou « réformée ».

Sous réserve, rencontre et discussions avec la communauté grec-catholique locale.

Célébration de la messe.

Dîner et nuit à l'hôtel à Targu Mures en hôtel 3*.

Jour 4 : Mardi 17 juin 2025 – TARGU MURES / CAMPULUNG MOLDOVENESC / GURA HUMORULUI (250KMS)

Le matin, départ vers Bistrita, cité moyenâgeuse avec ses boutiques du XVe s., pour la visite de la cathédrale gothique. Route vers la Bucovine, le pays des monastères peints.

Arrivée à Campulung Moldovenesc

Visite du célèbre musée du Bois de Bucovine.

Célébration de la messe à l'église catholique de l'Élévation de Jésus Christ à Campulung Moldovenesc.

L'après-midi, continuation vers Voronet et visite du monastère surnommé « la Sixtine de l'Orient » (Unesco), célèbre pour ses fresques à la couleur bleue et à la transparence unique : dans la très belle scène du Jugement Dernier sur toute la façade ouest, les pécheurs sont représentés sous les traits des Turcs.

Déjeuner en cours de visite

Dîner et nuit à l'hôtel à Campulung Moldovenesc en hôtel 3*.

Jour 5 : Mercredi 18 juin 2025 – GURA HUMORULUI / MOLDOVITA / SUCEVITA / GURA HUMORULUI (110KMS)

Départ vers Vatra Moldovitei et visite du monastère Moldovita (Unesco). Le couvent de MOLDOVITA, reconstruit au XVIe s., avec une grande église où nous découvrons les jolies icônes de l'iconostase, de même que les fresques extérieures représentant le siège de Constantinople par les Perses et les Avars. Rencontre et discussions avec la moniale Tatiana (francophone) et courte prière dans l'église du monastère à la fin de la rencontre. Visite du musée des œufs peints de Vatra Moldovitei.

Visite du monastère de Sucevita: fondé par les Movila au XVIe s. il est entouré d'une enceinte qui forme une cour carrée. La couleur verte domine sur les absides, les anges, prophètes, apôtres, évêques, martyrs et anachorètes portent des vêtements de paysans.

Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite visite du monastère de Humor.

Célébration de la messe à l'église catholique romaine de la Sainte-Trinité, à Gura Humorului.

Dîner et nuit à l'hôtel à Campulung Moldovenesc en hôtel 3*.

Jour 6 : Jeudi 19 juin 2025 – GURA HUMORULUI – LAC ROUGE / MIERCUREA CIUC / BRASOV (340 KMS)

Le matin, départ vers la Transylvanie en passant par de villages typiques moldaves. On va être étonnés par les paysages offerts par la nature. Le relief s'hardit, les torrents se frayent un passage spectaculaire dans les gorges de Bicaz, des forêts se dégagent du massif mythique du Ceahlau, Olympe de la Moldavie.

Déjeuner au bord du Lac Rouge.

L'après-midi découverte du Complexe monastique de Șumuleu Ciuc près de Miercurea-Ciuc, ensemble monastique tenu par les Franciscains. Messe au monastère franciscain de Șumuleu Ciuc. Continuation vers Prejmer puis visite de l'église fortifiée. Route vers Brasov.

Dîner et nuit à l'hôtel à Brasov en hôtel 4*.

Jour 7 : Vendredi 20 juin 2025 – BRASOV / PREJMER / BRASOV (100KMS)

Le matin, découverte de Brasov, l'une des sept villes fondées par les Saxons en Transylvanie au XIIIe siècle, avec sa magnifique maison du Conseil, l'Église Noire.

Visite du quartier Schei, le seul quartier où les Roumains étaient autorisés à vivre pendant des siècles alors que les Saxons disposaient de la majeure partie de la ville ; les rues qui serpentent mènent à la très belle église orthodoxe Saint-Nicolas ; de conception byzantine à l'origine, elle ressemble aujourd'hui à une église allemande ; on y admire les belles fresques des chapelles latérales.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi

Temps libre.

Célébration de la messe à l'église catholique Saint-Pierre et Saint-Paul.

Déjeuner en cours de visite. Dîner traditionnel avec feu de camp et musique folklorique. Nuit à Brasov en hôtel 4*.

Jour 8 : Samedi 21 juin 2025 – BRASOV / SINAIA / BUCAREST (190 KMS)

Le matin, route vers Sinaia, station climatique, surnommée La Perle des Carpates. Visite du très curieux château de Peles, profusion de tourelles, flèches, clochetons et balustrades. Le château, ancienne résidence d'été de la famille Royale abrite une collection d'armes et d'armures unique par sa richesse et sa diversité.

Route vers Bucarest.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, tour de la capitale connue autrefois sous le nom de "Petit Paris" avec ses larges boulevards, ses bâtiments, datant de la Belle Époque, l'Arc de Triomphe, l'Athénée, la Place de la Révolution, la Place de l'Université et le Palais du Parlement, la deuxième construction, comme grandeur dans le monde entier, après le Pentagone.

Visite de la vieille ville à pied (la succession des sites à la responsabilité du guide) : l'église Stavropoleos (extérieure), bijou architectural du centre-ville,

Visite de la cathédrale patriarcale, édifée au milieu du XVIIe s., qui trône sur la colline de la Métropole, située près du Palais du Sénat et du Siège patriarcal de l'Église orthodoxe de Roumanie.

Célébration de la messe, à Bucarest, à l'église Sacré Coeur de Bucarest (l'église française).

Dîner de départ avec programme folklorique.

Nuit à l'hôtel 3* à Bucarest

Jour 9 : Dimanche 22 juin 2025 – BUCAREST / PARIS

Matin, 9h00 : messe d'envoi du pèlerinage à la Cathédrale Saint-Basile-Le-Grand. Premier édifice de l'Eglise gréco-catholique roumaine, édifée au début du XXe s., témoin de toutes les vicissitudes de cette Eglise locale au cours de l'histoire politique et religieuse contemporaine du pays.

10h30 : Visite du musée Paysan roumain.

Vers 12h00 - Transfert à l'aéroport de Bucarest.

Déjeuner pique-nique servi à l'aéroport.

- **13H00** : convocation à l'aéroport de Bucarest.
- **15h00** : décollage de l'aéroport de Bucarest, compagnie Air France, à destination de Paris.
- **17h10** : arrivée à l'aéroport de **Paris Roissy**. *Récupération des bagages.*

Les messes et les rencontres sont sous réserve de disponibilité des lieux, et des intervenants. De même l'ordre des visites peut être soumis à modifications. Cependant, l'ensemble des visites mentionnées au programme sera respecté.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

PRIX par personne :

Base – 25 personnes : 2190 €- 30 personnes : 2100 € - 35 personnes : 1990 €
--

Ce prix comprend :

- Le transport aérien international sur les vols réguliers et directs PARIS CHARLES DE GAULLE / BUCAREST / PARIS CHARLES DE GAULLE avec AIR FRANCE en classe économique,
- Les taxes d'aéroport et de sécurité ainsi que la surcharge fuel (d'un montant de 60 € par personne à ce jour),
- L'accueil à l'aéroport de Bucarest,
- La mise à disposition d'un autocar climatisé et de bon confort pendant toute la durée du circuit,
- Les services d'un guide professionnel francophone durant tout le voyage,
- L'hébergement en chambre à deux lits en hôtels de catégorie 3 et 4 étoiles (normes locales),
- La pension complète du dîner du premier jour au déjeuner panier repas du dernier jour,
- Tous les droits d'entrées dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme,
- L'assurance assistance et rapatriement BIPEL Assistance (par Mutuaide Assistance),
- Un sac de voyages, un livre guide, un chèche, un badge et des étiquettes bagages

Ces prix ne comprennent pas :

- ✓ Les boissons,
- ✓ Toutes les dépenses à caractère personnel.

Calcul du prix : Les prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 18 octobre 2024. A 35 jours du départ, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant etc...), selon le nombre définitif d'inscrits, et selon les conditions de voyage.

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT :

RENCONTRE PREPARATOIRE :

Pour une meilleure cohésion du groupe, il est important que nous nous rencontrions avant de partir. **La date, l'heure et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.**

FORMALITE

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

VOTRE VALISE :

Vous avez droit chacun à **23 kg** de bagages par personne en soute et un bagage de **12 kg** en cabine.

CONSEILS :

Avoir une photocopie de vos ordonnances médicales et **de votre passeport en cours de validité.**

Etre en condition physique suffisante pour rester debout de façon prolongée, marcher pour accéder aux sites et supporter les trajets en autocar.

ANNULATION

1. LE SERVICE GARANTIE ANNULATION, offert par BIPEL

a- Qu'est-ce que la Garantie Annulation BIPEL ?

Pour toute annulation liée à un problème de **santé** (y compris les épidémies ou pandémies, telle la Covid-19...) et autre **cas de force majeure**, nous nous engageons à rembourser les sommes versées, et à retenir uniquement une franchise de **95€** de frais d'inscription par personne, de l'inscription jusqu'au jour du départ.

Important : Les maladies antérieures à la date d'inscription sont également couvertes par notre Garantie Annulation

b- Quels sont les évènements générateurs du service « Garantie Annulation » ?

La garantie Annulation s'applique pour les motifs énumérés ci-dessous, à l'exclusion de tout autre.

- **Problème de santé**

En cas de maladie (réelle et sérieuse, y compris en cas de contraction d'une épidémie ou pandémie dans les 30 jours précédant le départ), accident ou décès :

- De vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait et de la personne vous accompagnant.
- De vos ascendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint et/ou ceux de la personne vous accompagnant.
- De vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles.

- **Refus d'embarquement**

Suite à une prise de température du voyageur bénéficiaire de la garantie annulation, à son arrivée à l'aéroport de départ. Attention, les frais de retour au domicile restent à la charge du pèlerin.

- **Evènement aléatoire ou cas de force majeure**

Evènement aléatoire quel qu'il soit constituant un obstacle immédiat, réel et sérieux, empêchant votre départ et/ou l'exercice des activités prévues pendant votre séjour. Par évènement aléatoire, on entend toute circonstance soudaine, imprévisible et indépendante de la volonté du voyageur bénéficiaire de la garantie annulation, justifiant l'annulation du voyage (exemple en cas d'incendie ou de dégâts des eaux...). L'évènement aléatoire doit avoir un lien de causalité direct avec l'impossibilité de partir et obligeant ainsi la personne à rester sur place.

Les évènements ci-après, sans que cette liste soit limitative, sont assimilés à des cas de force majeure :

En cas d'émeute, d'attentat ou d'un acte de terrorisme ou en cas de catastrophe naturelle survenant à l'étranger, dans un rayon de 100 km de votre lieu de villégiature dans la ou les villes de destination ou de séjour. La garantie vous est acquise en cas d'émeute, d'attentat ou d'acte de terrorisme ou en cas de catastrophe naturelle lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- L'évènement a entraîné des dommages matériels et corporels dans la ou les villes de destination ou de séjour.
- Le ministère des Affaires étrangères déconseille les déplacements vers la ou les villes de destination ou de séjour.
- L'impossibilité pour l'organisme ou l'intermédiaire habilité de votre voyage de vous proposer un autre lieu de destination ou de séjour de substitution.
- La date de votre départ est prévue moins de 30 jours après la date de survenance de l'évènement.
- Aucun évènement similaire ne s'est produit dans la ou les villes de destination ou de séjour, dans les 30 jours précédant la réservation de votre forfait.

c- Exclusion de la Garantie d'Annulation

La Garantie Annulation s'applique pour les motifs énumérés ci-dessus au paragraphe a- et b-, à l'exclusion de tout autre.

En outre, la garantie annulation exclu la **non-présentation du voyageur** aux dates et heures mentionnées sur le carnet de voyage, pour quelque cause que ce soit, **la non-présentation des documents indispensables au séjour** (tels que passeport, carte d'identité, visa, titres de transport, Test PCR ou antigénique négatif (selon consignes du pays visité), certificat de vaccination...), pour quelque cause que ce soit, qui empêcherait son embarquement. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Sauf en cas de vol dans les 48 heures précédant le départ du passeport ou de la carte d'identité.

D'autres part, les frais de démarches d'obtention des documents de voyages (formalité de police ou sanitaire) restent à la charge de chaque voyageur et ne seront pas remboursés.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

2. LES PRIX :

Les prix peuvent être soumis à modification dans les cas suivants :

Fluctuation des taux de change, des taxes et/ou d'augmentation des tarifs des transports, - et/ou en fonction du nombre définitif de participants...

3. RESPONSABILITÉS :

La responsabilité des compagnies aériennes participant au voyage – ainsi que celles des représentants, agents ou employés de celle-ci - est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages, exclusivement comme précisé dans leurs conditions de transport.

4. RESPONSABILITÉS DE L'AGENCE :

Pour raisons politiques, militaires, sanitaires, climatiques, mécaniques ou économiques, dans l'intérêt et/ou pour la sécurité des voyageurs, l'agence se réserve le droit à tout moment d'annuler le voyage, d'en changer l'itinéraire, d'en interrompre le cours ou d'en modifier les prix.

En cas d'annulation ou d'interruption, les participants seront remboursés :

- avant le départ : des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts,
- au cours du voyage : au prorata du nombre de jours de voyage.

5. FAITS DE GRÈVES :

Aucune compagnie d'assurance ne couvrant les frais occasionnés par une grève éventuelle, ceux-ci restent à la charge exclusive du passager. Ils lui sont facturés sur justification d'un relevé par l'agence.

6. AUTRES CONDITIONS :

L'agence ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaut d'enregistrement du participant sur le lieu du départ de voyage occasionné par un retard de pré acheminement aérien, terrestre ou ferroviaire, même si ce retard résulte d'un fait de grève, de force majeure ou de cas fortuit.